

**ATTESTATION DE CONFORMITÉ  
DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES RÉVISÉ  
DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES MASKOUTAINS**

La Municipalité régionale de comté des Maskoutains a soumis, le 22 septembre 2021, son projet de schéma de couverture de risques révisé en conformité avec l'article 29 de la Loi sur la sécurité incendie.

Ce projet de schéma révisé est conforme aux Orientations du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie publiées à la Gazette officielle du Québec du 30 mai 2001, à la page 3315.

Québec, le 16 ~~septembre~~ septembre 2021

  
Geneviève Guilbault